

Mail à la Préfecture pour répondre à la consultation publique sur le projet d'usine de méthanisation de Janzé, Enerfées. Envoyé le 6 décembre 2019.

Bonjour,

Notre association locale, forte de 268 adhérents et membre de la fédération CoBen, a le souci à la fois de préserver ou de rétablir un environnement sain, et de préparer l'avenir notamment en promouvant un système énergétique soutenable basé sur les énergies renouvelables. Nous ne sommes donc pas, par principe, opposés à la méthanisation. Cependant, nous mettons en garde contre des projets tels que celui d'Enerfées. Pour nous, la production de biogaz se doit d'être fondée sur des déchets organiques fatals sur un territoire restreint, déchets en majorité carbonés (c'est bien le carbone que l'on cherche à extraire sous forme gazeuse dans cette technique), et non sur des effluents d'élevage surabondants et principalement chargés en azote et en phosphore, ces deux composants n'ayant aucune valeur énergétique. La méthanisation n'apparaît donc pas du tout une technique appropriée pour les éleveurs participant au projet, mais plutôt le résultat d'une démarche opportuniste. Et qui conduira fatalement, pour rentabiliser le système, à mettre en place dans un proche avenir des cultures énergétiques (le maïs selon toute probabilité), afin d'alimenter les digesteurs en matières carbonées. Cet engrenage ne fera que dégrader davantage la terre, l'eau et l'air ainsi que la santé.

Il est inutile ici de reprendre les arguments déposés par Eau et Rivières de Bretagne, que nous partageons totalement.

Gouverner, c'est prévoir. Vous, décideurs, avez le devoir de préparer un avenir soutenable pour nous et les générations nouvelles. Autoriser un tel projet, ce serait préparer des lendemains douloureux, faits d'impasses techniques, environnementales, sanitaires et financières.

Respectueusement,

Michèle Baudoin

Association Les ColocaTerre

Montauban de Bretagne